



Citoyens du Monde

http://www.memoireonline.com/06/12/5913/m_Lidentite-cosmopolitique-Etude-de-cas-citoyens-du-monde.html

III. Citoyens du monde

« *Je ne suis ni Athénien, ni Grec, mais un citoyen du monde* ». 1. *L'association Citoyens du Monde*

Formule exprimée par Socrate (V^{ème} siècle avant J. -C.)

a) Historique et présentation de l'association Citoyens du Monde

Le 12 septembre 1948, Garry Davis, un ancien pilote de guerre américain qui avait participé à des bombardements en Allemagne, déchire son passeport dans un acte symbolique et s'installe face au Palais de Chaillot à Paris, où siégeait l'Assemblée générale de Nations-Unies, pour demander la protection et l'asile aux Nations Unies, en se déclarant Citoyen du monde. Garry Davis devient ainsi lui-même le premier « Citoyen du monde ». Il s'agit du geste fondateur de « Citoyens du monde » en tant que mouvement. Suite à ces événements, il s'installe dans une tente au niveau du jardin du Palais de Chaillot, où il reçoit la visite des grands intellectuels de l'époque, tel qu'André Breton, Jean-Paul Sartre, et Albert Camus entre autres. Son action inspire par la suite des grandes manifestations et des rassemblements de soutien réunissant parfois plus de 20.000 personnes.

Depuis sa création en 1949, le Registre des Citoyens du Monde enregistre tous ceux qui, à travers le monde, s'identifient en tant que Citoyens du Monde et réclament une démocratie mondiale. Le Registre Internationale des Citoyens du Monde est présenté comme un « service public mondial » à caractère strictement technique. Il ne relève d'aucun parti, ni d'aucune organisation proprement politique et il ne recrute pas de membres cotisants.

L'association Citoyens du Monde fait partie d'un réseau assez complexe qui compte plusieurs entités, organismes et commissions imbriqués semi-indépendants administrativement les uns des autres (voir annexe 1). L'organisme « supérieur » qui est commun à toutes les autres structures, c'est le Registre International des Citoyens du Monde. Ce registre, qui est tenu depuis plus de soixante années, dispose d'un statut juridique Loi 1901 et fonctionne comme le « Bureau de l'état civil mondial » (selon la formule utilisée par ses propres militants) c'est-à-dire, une sorte de « mairie mondiale » qui, bien qu'elle soit située physiquement en France (66, Bd Vincent Auriol, 75013 Paris) est considérée comme dérégionalisée, déterritorialisée et en conséquence dénationalisée. La mission du Registre international des Citoyens du monde est de tenir un registre d'inscription qui fournit une Carte d'identité de citoyen du monde (voir annexe 2). L'objectif ultime de ce bureau est d'attribuer le statut symbolique de citoyen du monde à tous les inscrits afin de garantir leur droit de participation à l'élection du Congrès des Peuples. D'autres associations à vocation mondialiste participent aussi à ces élections, telles que Amis de la Terre, Service Civil International, l'Union Pacifiste, etc. En 2006, le " Registre des Citoyens du Monde " est officiellement représenté par plus de 50 Centres d'Enregistrement dans 40 pays.

Le Congrès des peuples est une « *assemblée de représentants directs d'habitants de la terre...* » « *... il est la préfiguration d'une Assemblée mondiale capable d'établir*

des institutions mondiales indispensables à la survie de l'humanité». Le Congrès des peuples a été créé en 1969 suite à un appel lancé par 13 personnalités de réputation mondiale, parmi lesquels des Prix Nobel, des intellectuelles, des scientifiques, l'ancien maire d'Hiroshima, et l'Abbé Pierre, entre autres. Depuis sa création, le Congrès des peuples a été à l'origine de la mise en place de plusieurs sous-organismes qui travaillent ou travaillaient activement pour le développement d'une solidarité mondiale : L'Institut d'études mondialistes (faculté pilote de Sciences politiques et humaines à vocation mondialiste, créée en 1977), l'A.M.I.P, Agence mondialiste de presse (créée en 1980, aujourd'hui inactive) et Le Fonds mondial de Solidarité contre la faim (créée en 1982). Le Congrès des peuples compte aujourd'hui 19 délégués et 19 suppléants, désignés par des électeurs répartis dans plus de 120 pays, au cours de 11 élections transnationales qui ont eues lieu entre 1969 et 2007.

Parallèlement aux Congrès de peuples, les différents centres locaux d'enregistrement sont répartis dans plus de 120 pays. Il y a eu en France jusqu'à 30 centres locaux.

Depuis sa création en 1949, le Registre international de Citoyens du monde a mené diverses activités, notamment les « mondialisations », qui sont des actes symboliques qui consistent à déclarer différentes régions, communes, ville ou territoire comme « zone mondialisée ». Ainsi, en 1949, la ville de Cahors, se déclare ville citoyenne du monde. Cette première mondialisation a été le début d'un large mouvement qui a concerné environ 960 villes, communes, départements, régions et même un État, dans des pays tels que la Belgique, le Canada, l'Allemagne, le Danemark, la France, la Gambie, l'Inde, l'Italie, le Japon, Madagascar, le Nicaragua, le Sénégal, le Togo, États-Unis et le Kosovo. Près de la moitié des provinces du Japon ont adopté des déclarations de mondialisation. Ce mouvement continue aujourd'hui: la dernière ville mondialisée est la localité de Kashusha (Sud Kivu, République Démocratique du Congo) le 25 juillet 2006.

Dans le cadre de cette étude, nous avons pris contact avec une des branches dépendantes du Registre International des Citoyens du monde, l'ASCOP-Citoyens du Monde. Le sigle ASCOP signifie Assemblée Consultative auprès du Congrès des Peuple et correspond à la branche militante, il s'agit d'un collectif formé par des citoyens du monde qui mènent des activités diverses afin de promouvoir les valeurs de la « citoyenneté mondiale ». Elle est située aux alentours de la ville de Dijon, son secrétaire général est M Alain Bal (entretien annexe 3). Alors que le Registre International de Citoyens du Monde s'occupe avant tout de la gestion des inscriptions, tout en défendant le principe de citoyenneté mondiale et en travaillant en même temps en collaboration avec le Congrès des peuples, l'ASCOP maintient une activité politique et associative plus active.

b) Démarche politique des Citoyens du monde :

Nous pouvons dire que la démarche politique des Citoyens du Monde a été, globalement, divisée en deux au fil des décennies. En effet, aux origines du mouvement, la critique sur la légitimité politique des états-nations, ainsi que sur leur pérennité en tant que système d'organisation de la société, était au sein des contestations. Le principe fondamental de la contestation et de la démarche politique visait une désintégration directe des états et leur dissolution en une grande unification des gouvernements et de leurs souverainetés : un changement radical de la structure internationale. Leur pacte, lu le 14 avril de 1949 à Paris proclame : « *Nous déclarons l'humanité entière en état de légitime défense contre les États Souverains, les idéologies et les propagandes qui prétendraient justifier le recours à la guerre...* » « *...convaincus que les États n'entendront notre voix que si nous sommes des dizaines*

de millions rassemblés... » « ...Nous appelons la masse du peuple à se mobiliser librement pour la paix afin de n'être pas mobilisée demain par les États pour leurs guerres ».

Le discours politique des Citoyens du Monde et des autres associations qui participaient au mouvement était axé principalement sur la recherche et l'exigence de paix et de sécurité pour les populations du monde. Cela paraît naturel, puisque ce mouvement est issu des bouleversements politiques et des mouvements de consciences qui ont caractérisé l'après-guerre.

Les Citoyens du monde jugeaient donc nécessaire de s'affranchir des états qui, selon eux, ne cherchaient que leurs intérêts particuliers. Leur consigne principale ainsi que leur propre définition de ce qu'est un Citoyen du monde consiste est la suivante « *Est Citoyen du monde toute personne, qui reconnaît son appartenance à la communauté mondiale, se conduit en conformité avec cette identité, appelle à ce que les problèmes mondiaux soient du ressort d'institutions mondiales démocratique* ».

La principale modalité d'action proposée consistait, et consiste encore, à ce que chaque être humain sur terre fasse un acte politique symbolique, en s'enregistrant en tant que Citoyen du monde auprès des différents centres d'administration. « *S'enregistrer sur le registre civil des Citoyens du Monde est le seul moyen pour établir des listes électorales mondiales et participer par voies de consultations démocratiques transnationales à la désignation de délégués au Congrès des Peuples* ». Les Citoyens du Monde appellent ainsi chacun à s'exprimer au nom d'une conscience mondiale.

Aujourd'hui, le discours et la démarche politique de CDM ont évolué, et l'association a vécu un élargissement important de ses requêtes et de ses revendications. Ils continuent à penser que l'humanité doit se replanifier et se réorganiser sous la tutelle d'un gouvernement mondial, cependant leur réclamation pour une dissolution des États s'est vue nuancée ces derniers trente années. Dans la brochure fournie lors de l'enregistrement comme Citoyen du Monde auprès du centre situé au 66 bd Vincent Auriol à Paris, il est précisé que les CDM « *proposent une organisation aux citoyens et populations de la terre, impliquant le transfert de certaines parties de la souveraineté nationale à une Autorité (Fédérale) Mondiale capable de résoudre, par décision majoritaire, les problèmes qui mettent en cause le destin de l'espèce, tels que : faim, guerre, pollution, surpopulation et énergie* ». Afin d'atteindre et de sensibiliser un plus grand nombre de personnes, il a fallu assouplir la radicalité du discours original. Il s'agit donc non seulement d'une réadaptation du discours aux changements du contexte politique international (la fin de la guerre froide et des blocs de antagonistes, la fin du processus de décolonisation, la mondialisation, etc.) mais aussi au désir des militants de CDM de redynamiser le mouvement en manque d'adhérents, notamment en France. Malgré cet acte de pragmatisme politique, le discours et le vocabulaire démodé de l'après-guerre continue à hanter les différents documents et brochures, par exemple, le diagnostic des « nouveaux » problèmes de l'humanité repose sur les critiques et les questionnements adressées aux Nations-Unies dans les années 1950.

Parmi les « nouvelles » revendications traitées, figurent « *La retraite, la précarité, la répression, la pollution, la faim dans le monde, l'intégrisme, le terrorisme, l'éducation, la santé, l'eau, l'alimentation, l'énergie, la déforestation, le nucléaire, la démocratie, les droits de l'homme...* ⁷⁵ » Presque toutes les causes méritent une place dans la liste des menaces et dans le bilan dressé sur les injustices et les problèmes sociaux de l'humanité. Cette flexibilité au niveau des champs d'action est possible car pour la pensée des CDM, l'origine de tous ces maux est la même, et leur remède définitif relève de la même action : la faute est incontestablement liée aux

méfais de la souveraineté absolue des états et de l'absence d'une loi et d'un gouvernement supranational.

Il est important de décrire le ton qui domine dans le discours ainsi que les qualités humaines qui sont sensées être affichées et défendues par tous les CDM. En effet, l'appel à la tolérance, à la vision cosmopolitique et à la reconnaissance de la différence en tant que richesse du monde sont omniprésents dans tous les documents. Savoir s'enrichir des nos diversités, la recherche d'un développement économique harmonieux et respectueux des tous les être humains, la pluralité et le respect de convictions, d'opinions et de tendance, la préservation et le respect de la diversité culturelle, la défense des Droits humains et des droits fondamentaux de toute les populations sans distinction sont parmi les valeurs et les vertus comprises dans la citoyenneté mondiale. De ce fait, un « model de citoyen mondial » se dessine implicitement dans le discours des CDM : il est participatif dans les différentes instances politiques, il a un comportement civique exemplaire, il est respectueux de lois et préoccupé par l'intérêt commun, il est solidaire, altruiste et ouvert du point de vu culturel, il défend la fraternité entre les peuples du monde ainsi que la préservation de la biosphère.

Le fonction de remplir la lacune existante dans l'association CDM, au niveau de l'organisation et de la diversification des actions concrètes proposées aux activistes et aux sympathisants de la citoyenneté mondiale, est assuré, comme nous l'avons dit, par l'ASCOP-Citoyens du Monde. Ainsi, la structuration, la coordination et la gestion des activités en tant que telles est un travail de l'ASCOP, elle est l'héritière directe de toutes les démarches idéologiques et politiques des CDM, il s'agit d'un organisme complémentaire qui reprend non seulement les principes fondamentaux et l'esprit du mouvement mondialiste et des CDM, mais qui essaye également de jouer un rôle de terrain plus actif.

L'ASCOP fonctionne comme une plate-forme de sensibilisation à la citoyenneté mondiale, c'est un espace de participation et d'échanges. Le support privilégié choisi pour le partage d'expériences, de coordination et de communication est internet et notamment Facebook. Un calendrier d'informations et d'activités à caractère mondialiste est ainsi annoncé sur la web, ainsi que les détails de diverses rencontres, réunions de travail, assemblées générales, organisation et résultat des élections, démarches du Congrès des Peuples, journées de commémorations, congrès internationaux, conférences, etc. Les activités affichées se déroulent dans tous les pays du globe.

2. Analyse sémiotique de documents et du discours de CDM

Les thèmes proposés pour l'analyse sémiotique correspondent à un corpus constitué de trois groupes de documents plus un élément graphique: le logo de l'association

Citoyens du Monde, deux numéros du bulletin trimestriel de CDM, deux ouvrages imprimés ; un qui est un recueil de 59 articles de l'Agence mondialiste de presse et un autre ouvrage qui corresponde à la somme mondialiste.

a) Document A : Le logo de CDM

Commençons par l'analyse des éléments graphiques : le logo de l'association CDM est composé de deux éléments sans relief et entièrement monochromes : un cercle et la figure d'un homme au centre. Le figure de l'homme est esquissée d'une façon très simple, il s'agit d'une figure humaine telle que la dessinerait un enfant : un trait pour les bras, un trait pour le tronc, un trait pour chaque jambe et un cercle qui

représente la tête. De toute évidence, par sa position, il s'agit d'une allusion à l'Homme de Vitruve de Leonardo da Vinci, considéré comme le symbole de la symétrie basique du corps humain et de l'« universel » par extension. L'Homme de Vitruve est le symbole de la renaissance et de la pensée de Lumières : l'homme au centre. La simplicité du dessin nous propose la représentation d'un minimum commun dénominateur de l'espèce humaine : il suggère le caractère universel de ce type de dessins enfantins, qui ne représente ni un adulte ni un enfant. Le féminin et le masculin, impossible à distinguer, se trouvent ainsi réunis, la figure est dépourvue de signes raciaux ou politiques, aucun relief ou dégradé n'interfère avec la simplicité des formes. Il s'agit en effet de la façon la plus simple de représenter un être humain.

L'Homme de Vitruve est une symbolique étroitement liée au mouvement Franc Maçon, mais nous ne nous approfondirons pas cette piste d'analyse à cause de son caractère spéculatif.

Cette évocation de l'universalité de l'Homme suggère aussi un accueil chaleureux : les bras sont ouverts, prêts à recevoir et à prendre dans les bras de façon anonyme. Le cercle qui l'entoure, et dont il touche les bords, représente la planète terre. En conclusion, cette composition graphique est un homme universel dépourvu de caractères différentiels, qui accueille chaleureusement, en toute simplicité, et par lequel chaque habitant de la planète peut se retrouver représenté.

b) Documents B : Bulletin trimestriel du centre Français des Citoyens du monde n°144 et premier numéro de la nouvelle série.

Ces deux documents correspondent à la publication du bulletin trimestriel de l'association Citoyens du monde. Malgré l'appellation de « trimestriel », cette publication reste discontinue et liée aux moyens humains et économiques actuels fragiles et instables de l'association. Cette publication fait son apparition au début des années 1950, elle cessera au milieu des années soixante et après un petit rebond dans cette période, elle s'éteint jusqu'à il y a quelques années. Elle est essentiellement destinée aux adhérents de l'association, et arrive aux abonnés principalement par voie postale.

Le premier document date du 4^{ème} trimestre de 2005 (voir annexe 3), il est composé de deux feuilles format A3 pliées, d'une qualité légèrement supérieure à celle d'un journal de presse. Le deuxième document, qui appartient à une nouvelle série datée 4^{ème} trimestre 2009 (voir annexe 4), est composé de 4 feuilles et imprimé dans le même type de support.

Au niveau de la couverture, les deux publications gardent globalement la même structure : le quart supérieur constitue l'en-tête avec le nom de l'association écrit avec la typographie distinctive de CDM et le sous titre « Bulletin trimestriel du centre français ». Sur un fond respectivement bleu et rouge pour celui de 2005 et de 2009, on distingue le logo de CDM en monochrome avec une planète terre en plus pour l'édition 2005. En plus des maximes idéologiques de CDM qui figurent au-dessus du nom de l'association, nous trouvons les coordonnées de l'association ainsi que les références de la publication : codes, prix, date, etc.

Ensuite, sur les deux publications, les titres des articles de couverture recouvrent un huitième de surface de la Une, le reste est composé d'un texte rangé en colonnes, comme dans un journal. La nouvelle édition de 2009 comporte une photographie en noir et blanc d'un homme, qui est en train de déposer un bulletin de vote. Derrière lui un grand logo de CDM accroché au mur. La photographie couvre un huitième de la surface de la Une et se place dans la moitié inférieure gauche.

En ce qui concerne le contenu, dans l'édition du 4^{ème} trimestre 2005, sur les trois principales colonnes de texte, l'une rappelle les principes politiques, les revendications militantes CDM. Elle fait d'abord un bilan général des menaces mondiales caractéristiques de l'après guerre et de l'époque de la Guerre froide telles que la menace bactériologique, les bombes nucléaires, la répétition d'une « solution finale », etc. Ensuite, l'article fustige l'ambition des états-nations et leur manque de vision cosmopolitique qui est, selon le texte, la cause principale du manque de sécurité, d'abondance et de prospérité dans le monde. Il fait un appel à fédérer les « peuples du monde », afin de créer une institution supranationale. Il propose comme geste militant de s'enregistrer en tant que CDM, comme un moyen de se procurer le droit de vote pour l'organisation du Congrès des peuples.

La deuxième colonne est une liste des personnalités de renommée internationale qui ont fait un appel à la conscience mondiale dans les années 1960, parmi eux, des Prix Nobels, des intellectuels, des scientifiques, l'ancien maire d'Hiroshima, entre autres. La troisième colonne, démarquée par un cadre bleu, correspond à la liste des noms des personnes du Comité de soutien en France. Et enfin, tout en bas de la page, un encadrement bleu avec des noms de Citoyens du monde sensés avoir aussi une certaine renommée.

Le contenu de la couverture de ce Bulletin trimestriel de CDM de 2005 est essentiellement tourné vers le riche passé politique de ce mouvement, toutefois il ne conserve pas sa totale pertinence dans l'actualité. En effet, la moitié des noms figurants sur la Une sont des personnalités d'un passé politique actif, mais qui ont peu de rapport avec l'actualité politique de l'association. Et le titre « le 3 mars 1966, 13 personnalités de réputation mondiale lancent cet appel » remémore un acte qui a eu lieu 41 ans avant la publication de ce numéro. Cette publication n'est donc même pas destinée à commémorer spécialement cet acte, puisqu'elle correspond au 4^{ème} trimestre 2005.

A l'intérieur, ce bulletin de 2005 affiche une quinzaine d'articles très hétérogènes répartis sur les huit pages de la publication. Dès l'ouverture du document, le courrier des lecteurs occupe une place importante, contenue dans un rectangle bleu qui le détache du reste des articles. A la tête de la deuxième page, il est précisé que celle-ci est traditionnellement réservée à des associations dans lesquelles militent des citoyens du monde. La suite de la publication aborde, selon un point de vu mondialiste, des sujets variés tels que la surpopulation mondiale ou des critiques sur les organismes internationaux. Elle reprend aussi quelques sujets déjà traités dans les brochures : un rappel historique, les communes mondialisées, et la Charte de mondialisation à remplir et à signer si l'on veut déclarer un territoire en tant que zone mondialisée. Enfin, la publication est clôturée par le formulaire d'inscription nécessaire pour se déclarer citoyen du monde, à remplir avec : nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance, profession, adresse, date et signature. Elle est proposée en douze langues différentes, parmi lesquelles l'esperanto. Ce formulaire stipule aussi qu'il est nécessaire de rajouter un chèque de quinze euros ou sept euros cinquante pour les précaires ou les chômeurs.

Le deuxième bulletin est celui de 2009, nouvelle série. La Une est dominée par un grand texte divisé en quatre colonnes, comme un journal, que n'est interrompu que par une photographie. Cette photographie et le titre d'actualité - sans que la formulation du sujet soit pour autant inédite - ainsi que l'arrière plan translucide de la Terre, qui figure presque sur l'intégralité de la Une, lui donnent au premier abord un aspect nettement plus dynamique que la série précédente. Ce bulletin établit une relative rupture avec les sujets et le ton qui dominaient dans son prédécesseur de 2005. Cependant, le texte sur la Une commence par se féliciter d'avoir pu relancer cette publication, puis se relance immédiatement dans la même démarche répétitive sur

l'histoire du mouvement, sur les moments les plus mémorables et sur les principes idéologiques fondamentaux du mouvement mondialiste.

Au niveau du contenu, la deuxième page rompt avec la tradition des publications précédentes de laisser cette place à d'autres associations. Une douzaine d'extraits de déclarations récentes de différents hommes politiques et de différents intellectuels remplissent presque la totalité de la page. Ces déclarations ont été extraites des divers journaux tels que Le Monde, Libération ou Le Figaro. Le principal lien entre elles est la formule de « gouvernance mondiale » qui est marquée en gras. Ainsi, par ce jeu de mise en rapport de convergences discursives hasardeuses hors du contexte, la suite de l'article essaye d'attribuer implicitement ces déclarations à la pensée mondialiste, alors qu'il est impossible de déterminer si la formule « gouvernance mondiale » se réfère effectivement à une institution supranationale ou, au contraire, à un renforcement des puissances mondiales déjà en place et de leur rôle au sein des organismes internationaux.

Les portraits à page entière de deux citoyens du monde qui ont mené des engagements remarquables sont présentés dans cette publication. M Henri Cainaud, avec qui nous avons pu obtenir un entretien (voir annexe 5), et M Eugène Riguiedel, navigateur aventurier qui fait le trajet de la route du rhum avec un voilier qui affiche « Citoyens du Monde » sur la coque et sur la voile. La suite du bulletin est un mélange de rappels historiques, des appels à l'engagement militant et d'un article d'un ancien citoyen du monde de renommée très importante pour le mouvement dans les années 1970.

En conclusion, ces bulletins sont à l'image du contexte présent de l'association : très ancrés dans une lutte politique qui date d'il y a soixante ans et dont, malgré son degré de pertinence actuelle, la forme du discours reste étroitement liée à une réalité d'antan. Le rappel presque insistant de l'histoire du mouvement, ainsi que des « personnalités de renommée mondiale » qui y ont participé, imprègne la publication d'une certaine nostalgie d'un passé illustre de Citoyens du Monde. Le discours contenu dans ces deux Bulletins fait ressortir une claire nostalgie de cette très riche et intense activité politique du passé. Les sujets abordés doivent peut-être conforter les esprits des citoyens du monde de longue date : ils trouveront dans ce bulletin les références aux grands axes politiques ainsi que les grands moments vécus par ce mouvement. La « gloire du passé » conduit donc sensiblement la proposition politique actuelle, qui reste fidèle aux origines, mais qui n'est pas du tout déconnectée de l'actualité. En effet, des sujets très actuels comme la gestion de ressources naturelles, ou l'environnement, sont au cœur de la démarche de Citoyens du monde depuis ses origines.

c) La somme mondialiste et la publication de l'agence mondialiste de presse

Le premier ouvrage appelé « Somme mondialiste. Un monde de la raison » est une concentration des principes et des fondements du mouvement mondialiste (voir annexe 6), « la bible des citoyens du monde » selon les mots de M Henri Cainaud. L'exemplaire qui m'a été prêté à titre consultatif est une édition qui date de 1975, c'est un texte aujourd'hui épuisé et il n'y a pas des rééditions prévues à court terme.

Une photographie occupe les deux tiers de la composition graphique de la couverture : il s'agit de l'image d'un satellite en orbite autour de la Terre. Le tiers inférieur affiche le titre de l'ouvrage en lettres noires sur fond rouge. Les références de l'éditeur « club humaniste » figurent aussi sur la couverture. Le logo de Citoyens du Monde est au centre de la photographie et simule un tampon de certification. En effet, il apparaît sur la photographie et se présente comme un élément au-dessus d'un monde

où les divisions ne figurent plus, il s'agit d'une construction métaphorique qui suggère que Citoyens du Monde englobe l'humanité toute entière. La figure du satellite représente le progrès, la technologie et l'avenir prometteur de l'humanité unie.

Une centaine de rédacteurs ont collaborés à la rédaction de cet ouvrage, depuis un Prix Nobel jusqu'à de simples militants : des professeurs, des intellectuels, des avocats, des magistrats, des artisans, des ingénieurs, des hommes politiques, tous issus des différentes disciplines telles que médecine, lettre, droit, langue, etc. Trente commissions au cours de plus de 100 réunions de travail ont permis cette rédaction, commencée en Mai 1968. Ce livre, qui a été mis à ma disposition, n'est qu'une partie d'un ensemble de textes (quarante brochures), qui abordent les champs d'action les plus variés. Ils déterminent le positionnement idéologique et les modalités d'action sur : l'enseignement et la santé sans frontières, la transformation des Nations-Unies, la pollution, l'esperanto, le racisme, les minorités, la faim et le développement, la monnaie mondiale, la violence sociale, les projets humanitaires, la reconversion de l'industrie, etc. ainsi que des déclarations, discours et proclamations concernant le développement du mondialisme.

Le deuxième ouvrage est une compilation de cinquante-neuf articles destinés aux circuits de presse. La couverture est relativement simple et n'affiche pas de photographies, deux tiers de sa surface est blanche, avec un sigle composée de quatre lettres en noir : A.M.I.P. (Agence Mondialiste de Presse). Le tiers inférieur est un fond rouge avec des lettres noires où on peut lire « Agence mondialiste de Presse, Club Humaniste ». Cette agence a été constituée sur demande du Congrès des Peuple en 1980 (voir annexe 1), sa fonction consistait à fournir, tous les premiers de chaque mois, aux principaux media du monde et aux journalistes qui le désiraient, une information mondialiste sur un événement majeur. Les thèmes traités sont très variés : le désarmement, la désertification, de Droits de l'Homme, les Droits de la Femme et les Droits des Enfants, le fonds solidaire contre la faim, les élections transnationales, etc. Un vieux marque page en papier vert se trouve entre les feuilles « l'écologie, le choix de la vie ». Il n'est pas difficile de repérer non plus un post-it sur la couverture où apparaît, marqué au crayon : « pour consultation H.C ». Pour le sigle H.C nous pouvons supposer que cela veut dire Henri Cainaud, le propriétaire du livre.

A en juger par la qualité très standard de l'édition et de la facture, ainsi que par les papiers mentionnés qui ne font pas partie de l'édition, il semblerait que ces ouvrages étaient principalement destinés aux militants, pour servir d'ouvrage consultatif et informatif sur les principes et les modalités d'action du mouvement. Par ailleurs, une grande partie des contenus des brochures diffusées par l'association ainsi que les témoignages historiques figurants sur les bulletins ont été extraits de ces ouvrages.

d) Analyse de discours des personnes rencontrées

Les deux personnes avec qui j'ai pu avoir un entretien sont M. Henri Cainaud et M. Alain Bal (voir annexe 5). Ce dernier est le secrétaire général de l'ASCOP-Citoyens du Monde, ancien militaire de profession, il a fait la guerre d'Algérie. L'expérience a marqué sa vie et l'a amené à acquérir une forte conscience humaniste, citoyenne et sociale, qu'il exprime dans son engagement au sein de Citoyens du Monde depuis environ trente années. Parallèlement à son engagement militant, il poursuit un travail artistique en tant qu'artiste peintre-coloriste, dans ses expositions nous pouvons apprécier ces œuvres et en même temps consulter dans un petit coin des brochures de CDM.

M Henri Cainaud, malgré ses quatre vingt cinq ans, conserve une excellente santé, une bonne humeur et une grande vivacité d'esprit. Son parcours est tout à fait

inhabituel : Ancien résistant engagé dans les FFI (Forces Françaises de l'Intérieur), puis travailleur pour une entreprise de construction de matériel ferroviaire (qui l'a permis de voyager dans les cinq continents), pacifiste, écologiste, syndicaliste, sculpteur, ancien maire d'Orval et délégué du Congrès des Peuples, il a toujours assumé des engagements militants très variés, axés principalement sur la lutte pour la paix et la justice sociale.

M Cainaud a suivi le parcours classique qui menait à l'époque à la réclamation de la citoyenneté mondiale : la Résistance. M Bal, ne fait pas partie de la génération qui participa à la Résistance, toutefois, c'est son expérience dans la guerre qui l'a amené à porter un regard plus humain sur les personnes, un regard au-delà des nationalités, où il n'y a que l'« être humain qui compte ». C'est une vision qu'il partage avec M Cainaud car leur niveau d'engagement est très fort, et il occupe une part essentielle de leurs vies.

Le fait d'avoir pu les rencontrer m'a permis d'établir un approche complémentaire à tous les documents et à tous les renseignements que j'avais trouvés précédemment sur Citoyens du Monde. Dès la première rencontre, ces deux citoyens du monde se sont montrés très enthousiastes et coopératifs à l'égard de ma recherche, l'ouverture d'esprit était au rendez-vous.

Au fil de l'entretien et des conversations informelles, ces deux militants me laissaient comprendre que l'essoufflement dont est victime CDM est dû au manque d'adhérents, cela a plongé le mouvement dans une situation de précarité qui a fait diminuer considérablement leur capacité de mobilisation. Une redynamisation des forces par l'incorporation de jeunes semble extrêmement nécessaire afin que le mouvement ne continue pas à se détériorer, au moins en France. En effet, M Bal en tant que secrétaire général de l'ASCOP CDM est un témoin direct du développement qu'a connu CDM dans plusieurs pays africains et d'Amérique latine. De ce fait, les congrès, les réunions et les rassemblements internationaux se font de plus en plus dans des pays non européens, cela est dû aussi au fait que le régime de visas en Europe est jugé trop contraignant et empêche la venue de membres de pays tiers.

Conclusion

A l'heure de grands questionnements qui surgissent en raison de la mondialisation, de l'unité économique, sociale et technique, ainsi que de l'augmentation des interrogations d'ordre technocratique, j'ai voulu approfondir une réflexion et apporter un raisonnement sur une réalité qui me semble mal comprise dans le discours public et social. Les crises des états-nations ne sont pas uniquement économiques ou financières, elles se projettent aussi sur la conception du rôle de l'être humain dans le concert international. L'intention de ce travail n'est pas seulement d'apporter des réponses, mais aussi d'ouvrir des pistes à d'autres réflexions.

Mon travail de terrain m'a permis de vérifier, nuancer, découvrir et délimiter des aspects qui s'insèrent dans les interactions sociales et humaines, et qui déterminent des modifications dans les rapports des appartenances et des identités. J'ai pu observer et évaluer les enjeux de l'Identité cosmopolitique, et confirmer certaines de ses particularités, cependant d'autres resteront irrésolues dans le cadre de ce travail.

Reprenons donc les problématiques qui ont été présentées dans l'introduction. Le premier groupe de questionnements peut être résumé et contenu dans la problématique suivante : quel est le rôle de l'État-nation dans la construction de l'appartenance? Dans la première partie, nous avons donc vu que le fait d'être né quelque part et de quelqu'un, est une condition intrinsèque de tous les hommes, ce constat est la source étymologique et le fondement du concept de « nation ». L'État-nation s'approprie ces

faits en leur attribuant une valeur et un sens propres, par un travail de construction symbolique qui se traduit par l'appartenance nationale. Ce type de filiation identitaire est donc fondé, comme nous l'avons dit, sur des faits objectifs et non-objectifs tels que la race et la citoyenneté ou l'ethnie et le territoire. Ces faits se voient réinterprétés au sein d'un système de représentation collective qui est indissociable et inhérent à l'État-nation. L'imaginaire national fonctionne ainsi comme un assemblage de concepts qui acquièrent une cohérence propre.

Ensuite, nous avons abordé les enjeux de la mondialisation afin d'établir une approche sur ses potentielles répercussions dans les réorganisations des appartenances et des identités, dans un monde dominé par les échanges et les croisements de cultures. L'acte migratoire est une figure indissociable non seulement de la mondialisation mais aussi de la nature sociale et territoriale de l'homme. Il se profile incontestablement comme le phénomène sociodémographique qui va dominer le XXI^{ème} siècle. Nous avons établi un angle d'approche culturel de l'acte migratoire, traité comme une « expérience multiculturelle » entraînant des bouleversements qui réordonnent la notion de l'appartenance et de l'identité. Cela nous amène aux problématiques principales sur lesquelles nous avons axé ce travail de recherche : quelles sont les répercussions de l'acte migratoire, entendu comme une expérience multiculturelle, dans le sentiment d'appartenance nationale et dans le processus d'affranchissement des catégories rationnelles du national ? L'Identité cosmopolitique est-elle le résultat de ce processus ?

Les hypothèses que nous avons avancées pour répondre à ces questionnements étaient les suivantes : l'« expérience multiculturelle » produit, chez certains individus, une reconfiguration identitaire qui s'inscrit dans un processus de détachement et de transformation du sentiment d'appartenance nationale. L'Identité cosmopolitique est le résultat de ce processus, elle se traduit par une contestation et un affranchissement progressif des catégories rationnelles du national dans l'expérience du quotidien. La constitution de l'Identité cosmopolitique est impossible en l'absence de l'expérience multiculturelle. Ce processus se divise en deux phases : la première se définit en fonction du rapport que l'individu entretient avec son pays d'origine et la deuxième est déterminée par la relation que l'individu entretient avec les cultures d'accueil.

Nous avons établi que notre système cognitif est profondément influencé par ces formes de représentation de l'identité et que cela conditionne nos rapports envers les autres univers nationaux. Cependant, en me basant sur un travail de terrain et sur l'analyse sémiotique des documents, mon travail ne me permet pas d'affirmer avec certitude si l'expérience multiculturelle permet de s'affranchir effectivement du nationalisme méthodologique. Le nationalisme méthodologique relève du cognitif, il ne s'agit pas d'une démarche qui relève du rationnel ni de l'émotionnel. Ainsi, pour savoir si l'expérience multiculturelle permet une modification au niveau cognitif, il faut se référer à la psycho-sociologie, afin de comprendre comment le système cognitif s'enrichit ou évolue dans le cadre de cette expérience.

Quel est le rôle du rapport aux origines et du rapport à la société d'accueil dans la construction de l'Identité cosmopolitique ? Le lien avec le pays dépend essentiellement de circonstances personnelles. Bien que l'identité cosmopolitique se détache du sentiment d'appartenance nationale, les conditions du départ jouent un rôle déterminant dans le dialogue avec le pays d'origine, ainsi qu'avec le pays d'accueil. Ces aspects n'ont pas pu être éclaircis.

La troisième hypothèse à confirmer était de savoir si l'Identité postnationale correspond au stade qui précède l'Identité cosmopolitique. Dans la première partie du deuxième chapitre, nous avons parlé de l'Identité postnationale. L'Identité postnationale est une identité proprement politique, qui revendique la notion de

citoyenneté comme un principe qui va au-delà des nationalités. Les droits et les devoirs, ainsi que l'ensemble des droits fondamentaux ne sont pas divisibles territorialement de la même façon que les états-nations. Toutefois, l'Identité postnationale n'est pas forcément liée aux phénomènes migratoires ou à l'expérience multiculturelle proprement dite. Dans sa démarche politique, la démarche postnationale appuie et structure son approche sous un angle éminemment cosmopolitique. Nous pouvons donc affirmer que l'identité cosmopolitique rejoint l'Identité postnationale au niveau de sa perspective cosmopolitique. Elles partagent une vision cosmopolitique du monde. Il s'agit d'un point de convergence important, qui ne permet cependant pas d'établir un lien direct entre les deux.

La dernière des hypothèses était que l'Identité cosmopolitique ainsi que l'Identité postnationale se traduisent par un sentiment d'appartenance à une communauté globale. Notre travail de terrain nous a permis de confirmer positivement le fait que la sensibilité cosmopolitique ne nie aucunement que les interdépendances croissantes ont des répercussions dans les expériences de vie sur certaines personnes, qui déterminent une mutation du sentiment d'appartenance.

En conclusion, tous ces changements nous obligent à mettre en question la validité et la cohérence de nos institutions nationales et internationales face aux évolutions identitaires qui émergent de ce nouveau rapport au monde.

Ce travail a une valeur personnelle inestimable, il m'a apporté un support et des réponses académiques à des questionnements qui hantaient mon esprit. J'espère, très sincèrement, que ce travail va permettre d'ouvrir les horizons et d'élargir la perception des personnes candidates à l'expérience multiculturelle pour qu'elles puissent compter avec des meilleurs clefs d'interprétation et bénéficier ainsi d'un changement de regard. Le but ultime de ce travail était d'apporter de la lumière afin que l'on puisse profiter un peu mieux de la coexistence dans ce même monde d'hommes et de femmes d'origines et cultures différentes, l'enjeu en vaut la peine.

- [Remerciements](#)

- [Sommaire](#)

- o [1. Le mythe de l'État-nation : de l'étymologie à la réalité sociale, la quête d'une](#)

- o [3. Cosmopolitisme et expérience multiculturelle : la constitution de l'identité](#)

- o [Avant Propos](#)

- o [Introduction](#)

- o [I. L'État-nation et la construction de l'appartenance](#)

- o [1. Le mythe de l'État-nation : de l'étymologie à la réalité sociale, la quête d'une allure ontologique pour l'État-nation](#)

- ✦ [a\) L'origine du mot et le succès historique de l'État-nation](#)

- ✦ [b\) Universalisme, race, ethnie et citoyenneté : réalité et fiction de l'appartenance](#)

- ✦ [c\) Les documents, le territoire, et les enjeux du déplacement](#)

✦2. L'identité nationale

✦a) La communauté d'expérience, la communauté de destin, les symboles et les mythes.

✦3. L'État-nation et la grammaire du symbolique

✦a) Les communautés imaginées d'Anderson

✦b) L'identité et les mécanismes de représentation

✦II. Les formes et les alternatives de la reconversion du national : de la nouvelle réalité mondiale à la reconfiguration identitaire

o1. Le mondialisme : une autre façon de penser la mondialisation

✦a) Globalisation versus mondialisation

✦b) L'idéologie mondialiste, des origines à la fondation du « mouvement universel ».

✦c) L'Identité Postnationale, Supranationale et Transnationale

✦2. Le nationalisme méthodologique

✦a) Les erreurs d'une catégorie rationnelle (alternative exclusive ou inclusion additive)

✦3. Cosmopolitisme et expérience multiculturelle : la constitution de l'identité cosmopolitique

✦a) Le cosmopolitisme

✦b) Le cosmopolitisme et l'acte migratoire comme expérience multiculturelle : Les voies de l'Identité cosmopolitique

✦III. Citoyens du monde

o a) Historique et présentation de l'association Citoyens du Monde

o b) Démarche politique des Citoyens du monde :

o2. Analyse sémiotique de documents et du discours de CDM

✦a) Document A : Le logo de CDM

✦b) Documents B : Bulletin trimestriel du centre Français des Citoyens du monde n° 144 et premier numéro de la nouvelle série.

✦c) La somme mondialiste et la publication de l'agence mondialiste de presse

✦d) Analyse de discours des personnes rencontrées

Conclusion